

# Politique familiale et sociétale libérale – répondre aux besoins actuels

## Factsheet politique familiale et sociétale

Dans notre société libérale, les femmes et les hommes doivent pouvoir façonner leur vie librement et de manière autonome dans la limite de certaines règles. Égalité des chances pour toutes et tous et liberté d'innovation doivent permettre aux citoyennes et citoyens d'exploiter leur potentiel et d'apporter leur contribution au développement de la Suisse. L'égalité des chances est la pierre angulaire d'une politique familiale et sociétale libérale. Le libre choix du modèle familial et de garde des enfants nécessite des conditions-cadres appropriées. Pour que la population suisse puisse, à l'avenir, décider quand prendre sa retraite, il faut non seulement un âge de référence flexible, mais également un financement durable de la prévoyance vieillesse.

## 1 Défis

- › Accroissement des charges pour les familles et la classe moyenne via les impôts, les taxes et les règlements.
- › Réinsertion des femmes sur le marché du travail après un congé maternité.
- › Conciliation entre vie familiale et professionnelle.
- › Réinsertion de la génération des 50 ans et plus en cas de perte d'emploi.
- › Pénurie persistante de personnel qualifié, notamment en raison de la baisse volontaire du taux d'activité.
- › Évolution démographique de la société. La population vieillit et reste en bonne santé plus longtemps. La génération des baby-boomers devient vieille et représente une charge importante pour les assurances sociales.

## 2 Nos revendications

### Liberté du choix du modèle de vie ou familial

- › Abolition de la pénalisation fiscale du mariage et introduction de l'imposition individuelle.
- › Accès à la procréation médicalement assistée pour les couples de même sexe.
- › Libéralisation des modes de vie commune : introduire un PACS et inscrire dans la loi la forme de relation qui se situe entre le concubinage et le mariage.

### Améliorer la conciliation entre vie familiale, professionnelle et temps libre pour les deux parents

- › Permettre un congé parental flexible (16 semaines de congé parental dont 8 semaines réservées aux mères, le reste étant réparti librement entre les deux parents).
- › Exercice du mandat politique pendant le congé de maternité pour favoriser la conciliation de la famille et de la politique.
- › Création de structures d'accueil suffisantes par les cantons et les communes (Financement de l'objet : structures de jour telles qu'écoles à journée continue, cantines, aide aux devoirs ou accueil pour les heures creuses).
- › Nouvelles approches pour la garde d'enfants : les déductions fiscales pour la garde d'enfants par des tiers doivent inciter les entreprises à proposer des possibilités de garde.

- › Promotion des crèches privées dans les cantons où elles sont gérées exclusivement ou majoritairement par l'État. Égalité des chances entre les structures d'accueil privées et publiques. Moins de bureaucratie et plus de liberté pour des solutions autonomes.
- › Promotion des compétences de gestion dans la formation professionnelle du personnel des crèches.
- › Promotion de modèles de travail plus flexibles, tels que les emplois à temps partiel, le partage d'emploi et le télétravail en réduisant les obstacles réglementaires.

### 3 Succès du PLR.Les Libéraux-Radicaux

- › Initiative parlementaire Markwalder ([20.455](#)) « Frais pour l'accueil extrafamilial. Déduction fiscale de 25'000 francs au maximum par enfant et par an ».
- › Introduction de l'indemnité de maternité (« modèle Triponez »).
- › Possibilité d'adoption d'un enfant du conjoint pour les partenaires vivant en partenariat enregistré et en concubinage.
- › Suppression des obstacles bureaucratiques à la construction et à l'exploitation des crèches.
- › Loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés. Le PLR a pu durcir les conditions d'octroi, évitant ainsi les mauvaises incitations.
- › Motion Caroni ([22.3235](#)) « Dépoussiérer le droit de l'établissement de la filiation ».
- › Motion Caroni ([22.448](#)) « Un pacs pour la Suisse ».
- › L'initiative populaire fédérale pour l'imposition individuelle a abouti.